
BARRE ECLAIR S

Supports à coller



IDENTIFICATION : GT-0252-TRI Indice K
CODE : 22815-10
18/03/2025
FRANÇAIS

SOMMAIRE

2.	AVANT-PROPOS	3
3.	PRESENTATION.....	5
3.1.	GENERALITES.....	5
3.2.	LA SOLUTION TECHNIQUE DU COLLAGE	5
3.3.	LE PRODUIT DE COLLAGE	5
4.	COMPOSITION.....	6
4.1.	CONFIGURATIONS MECANQUES*	6
4.2.	TRIANGLE	7
4.3.	SYSTEME DE RELEVAGE.....	8
4.4.	FEU(X) ORANGE GYROLED® M80	9
4.5.	CHASSIS DE FIXATION.....	10
4.6.	FAISCEAU D’ALIMENTATION ET DE COMMANDE	10
5.	INSTALLATION	11
5.1.	PREALABLES	11
5.2.	OPERATION PROPREMENT DITE	13
5.2.1.	A. Préparation de l’emplacement.....	13
5.2.2.	Application de la colle.....	14
5.2.3.	Pose de l’ensemble	14
5.2.4.	Ajustement	15
5.2.5.	Installation du faisceau électrique.....	15
6.	SCHEMAS ELECTRIQUES	16
6.1.1.	Câblage type n°1 :	16
6.1.2.	Câblage type n°2 :	17

1. AVANT-PROPOS

LIMITES DE LA RESPONSABILITE

Les produits STANDBY-FRANCE ont été élaborés en tenant compte des normes et des réglementations en vigueur. Les informations rassemblées dans les documentations techniques prennent en compte l'état de la technique ainsi que les connaissances et expériences accumulées depuis de nombreuses années. Cependant, STANDBY-FRANCE décline toute responsabilité en cas de :

- Non-respect des informations fournies par la documentation du produit.
- Utilisation non conforme du produit.
- Installation et mise en œuvre des produits effectuées par des personnels non qualifiés.
- Modifications effectuées de la propre autorité de l'utilisateur ou de l'exploitant.
- Modifications techniques non soumises et approuvées par STANDBY-FRANCE.
- Utilisation de pièces de rechange non homologuées par STANDBY-FRANCE

NOTA : LES REPRESENTATIONS GRAPHIQUES DU DOCUMENT NE SONT PAS CONTRACTUELLES.

RESPONSABILITES DE L'INSTALLATEUR

L'installation de l'équipement sur un véhicule est de la seule charge et de la seule responsabilité de l'installateur.



Seuls les personnels en charge de l'installation sont autorisés à pénétrer dans la zone de travail.

L'installateur définit les moyens et matériels adéquates à la situation afin de livrer une installation complète raccordée et posée selon les règles de l'art.



Seul le personnel informé ou qualifié est en mesure d'effectuer tout ou partie de l'installation du matériel.

Personnel informé : Sous la tutelle de l'installateur, personne informée de la tâche à effectuer et des dangers potentiels qui en sont associés.

Personnel qualifié : Sous la tutelle de l'installateur, personne qui par ses connaissances, sa formation et son expérience est en mesure de réaliser l'installation en reconnaissant et en évitant les dangers potentiels de l'opération.



L'installation doit être effectuée avec les moyens d'accès et les plateformes de travail adaptées.



Ne jamais regarder fixement les feux.



Le port des EPI associés est obligatoire. (Chaussures de sécurité, casque, gants de manutention)

STANDBY-FRANCE se dégage de toute responsabilité concernant les défaillances pouvant survenir de la définition du système de pose, des éventuels renforts, des perçages pavillons, de l'état et de la qualité des surfaces de pose, de l'utilisation des points d'ancrages constructeur et de la définition d'alimentation et protection du système sur la source d'énergie du véhicule.

RESPONSABILITES DE L'UTILISATEUR ET DE L'EXPLOITANT

Les produits STANDBY-FRANCE sont des équipements professionnels qui doivent être utilisés à cette seule fin. Leur mise en œuvre est soumise aux obligations légales en termes de sécurité du travail vis-à-vis desquelles l'exploitant doit se soumettre. Il en va des prescriptions de sécurité et de prévention des accidents aussi bien que des règles de protection de l'environnement. L'utilisation de ces équipements de la route est soumise au respect des règles définie par le code de la route.

Obligation de l'exploitant :

- Se tenir informé de la réglementation en vigueur concernant la sécurité du travail
- Effectuer une analyse des risques quant aux conditions spéciales de travail sur le lieu d'intervention
- Adapter la formation des utilisateurs aux réglementations, normes et conditions d'utilisation
- Contrôler régulièrement lors de l'utilisation des équipements, l'adéquation des règles de mise-en- œuvre aux règles et normes de sécurité en vigueur
- S'assurer que les opérateurs ont pris connaissance et compris le manuel utilisateur de l'équipement.
- S'assurer que les utilisateurs soient régulièrement formés à l'utilisation et informés des dangers associés à la mise en œuvre de l'équipement.
- Mettre à disposition des personnels les équipements de protection associés à l'intervention et s'assurer de leur utilisation.

Il est de la responsabilité de l'exploitant :

- D'assurer la maintenance curative et préventive des équipements
- De s'assurer que les dispositifs de sécurité soient contrôlés régulièrement

2. PRESENTATION

2.1. GENERALITES

BARRE ECLAIR S est un combiné 12 ou 24 volts, de signalisation et de balisage, simple, robuste et économique, pour véhicules de service.

Triangle et feux spéciaux sont regroupés autour d'un châssis sur lequel sont disposés 3 patins de fixation ajustables, à coller sur la carrosserie. Le perçage du pavillon au niveau des fixations, n'est donc plus nécessaire. L'installation se libère des contraintes mécaniques propres à chaque véhicule.

Si le châssis diffère selon que le triangle soit à relevage manuel ou à relevage électrique, les gabarits sont universels. Le premier consiste en une barre de 1,20 mètres, associée à une plaque de maintien, le second s'appuie sur un carénage de triangle. Ces modèles aux dimensions standardisées permettent l'adaptation de BARRE ECLAIR S sur tous types de véhicules avec un impact conséquent sur la réduction des stocks et des références à gérer en termes de pièces détachées.

Une mécanique simple et robuste, conjuguée à la technologie de signalisation à leds, confèrent à l'ensemble, performances et longévité inégalées. Sa durée de vie est supérieure à celle du véhicule ce qui permet de le transposer sur d'autres cellules. Cette opération est facilitée grâce aux fixations collées qui limitent l'impact de la désinstallation sur l'ancienne carrosserie, devenant ainsi très avantageux lors de l'équipement d'un véhicule de location.

2.2. LA SOLUTION TECHNIQUE DU COLLAGE

Le collage permet de préserver l'intégrité et l'esthétisme de la carrosserie car il n'y a pas de perçage. La liaison en est d'autant plus étanche. Par extension, ce principe permet de préserver de la corrosion les surfaces de contact.

Cette technique permet également une meilleure répartition des contraintes mécaniques et par conséquent une meilleure tenue à la fatigue. Elle favorise l'amortissement des chocs et des vibrations en réduisant par la même occasion, la propagation du bruit dans le véhicule.

2.3. LE PRODUIT DE COLLAGE

Le produit de collage est une colle-mastic sans silicone et sans solvant répondant aux exigences environnementales.

Neutre, sans odeur, son application est facile et permet une liaison souple et durable. Il peut être peint au bout d'une dizaine de minutes seulement (temps de formation de la peau). Son temps de séchage complet (polymérisation) est de 24 heures pour une épaisseur de 3mm. Une fois polymérisé, sa résistance à la traction très importante, son allongement à la rupture est de 200%.

Sa plage de tenue en température est comprise entre -40°C et +100°C.

Pour plus amples information sur le produit, se référer à la fiche technique et à la fiche de sécurité qui lui sont associées.

3. COMPOSITION

- 1 triangle 500 ou 700 millimètres
- 1 système de relevage
- Feu(x) orange (1 ou 2 feux tournants ou à éclats)
- 1 châssis de fixation
- 1 faisceau d'alimentation et de commande

3.1. CONFIGURATIONS MECANIQUES*

Aperçus généraux

TRIANGLES 500 mm	TRIANGLES 700 mm
	
	

**Illustrations non contractuelles*

3.2. TRIANGLE

Il s'agit d'un triangle double faces de 500 ou 700 millimètres. La sérigraphie type AK5 peut être de classe T1 ou T2.



Sérigraphie AK5

Chaque face est équipée de 3 feux à leds de 74 millimètres de diamètre pilotés par une centrale clignotante électronique, monté à l'intérieur de la structure du triangle.



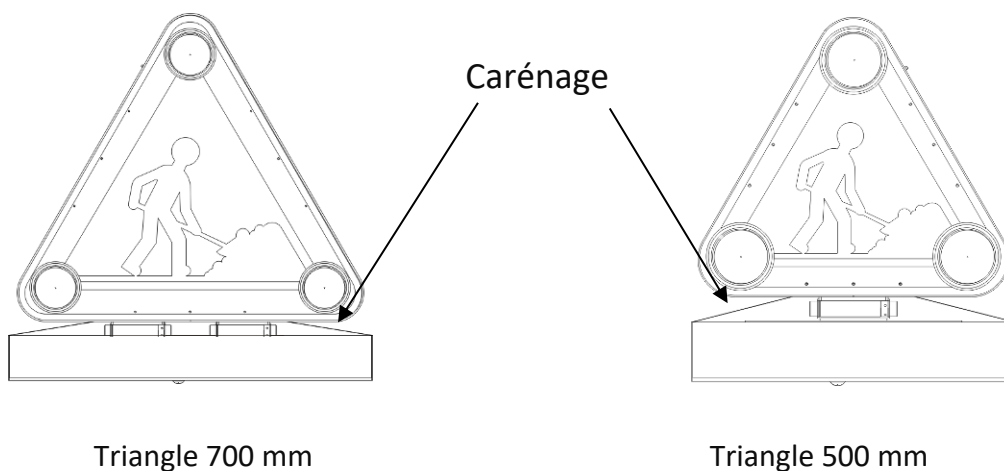
Feu à leds de 74 millimètres



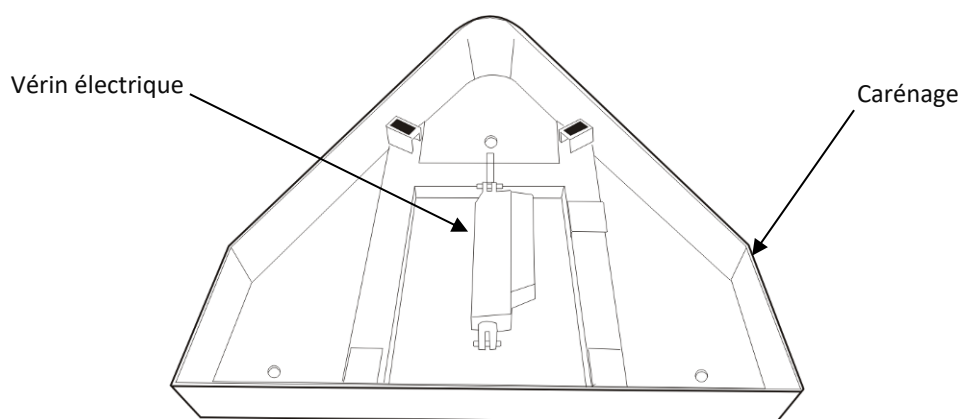
Positionnement des feux à leds de 74 millimètres sur le triangle

3.3. SYSTEME DE RELEVAGE

Les triangles de 500 ou 700 millimètres à relevage électrique sont équipés d'un carénage en aluminium dans lequel se loge le vérin électrique.



La commande de relevage est effectuée électriquement simultanément à la commande de clignotement du triangle, via le contacteur 3 positions.



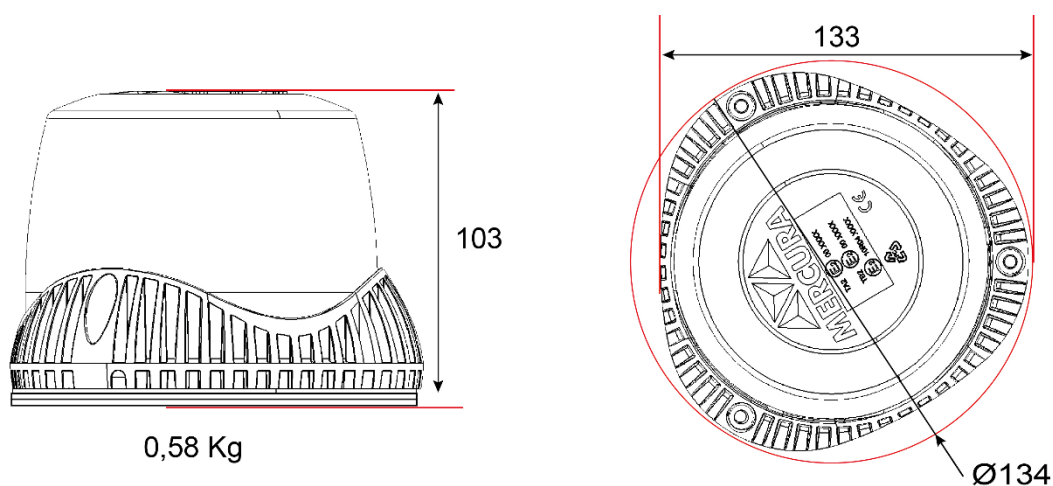
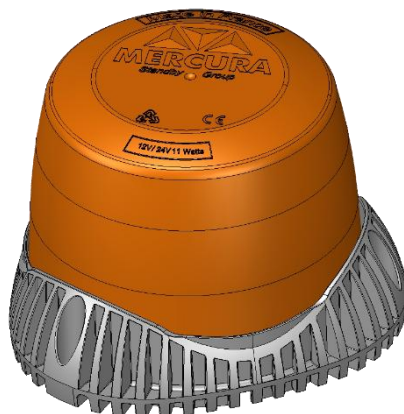
Carénage et vérin électrique



Vérin électrique

3.4. FEU(X) ORANGE GYROLED® M80

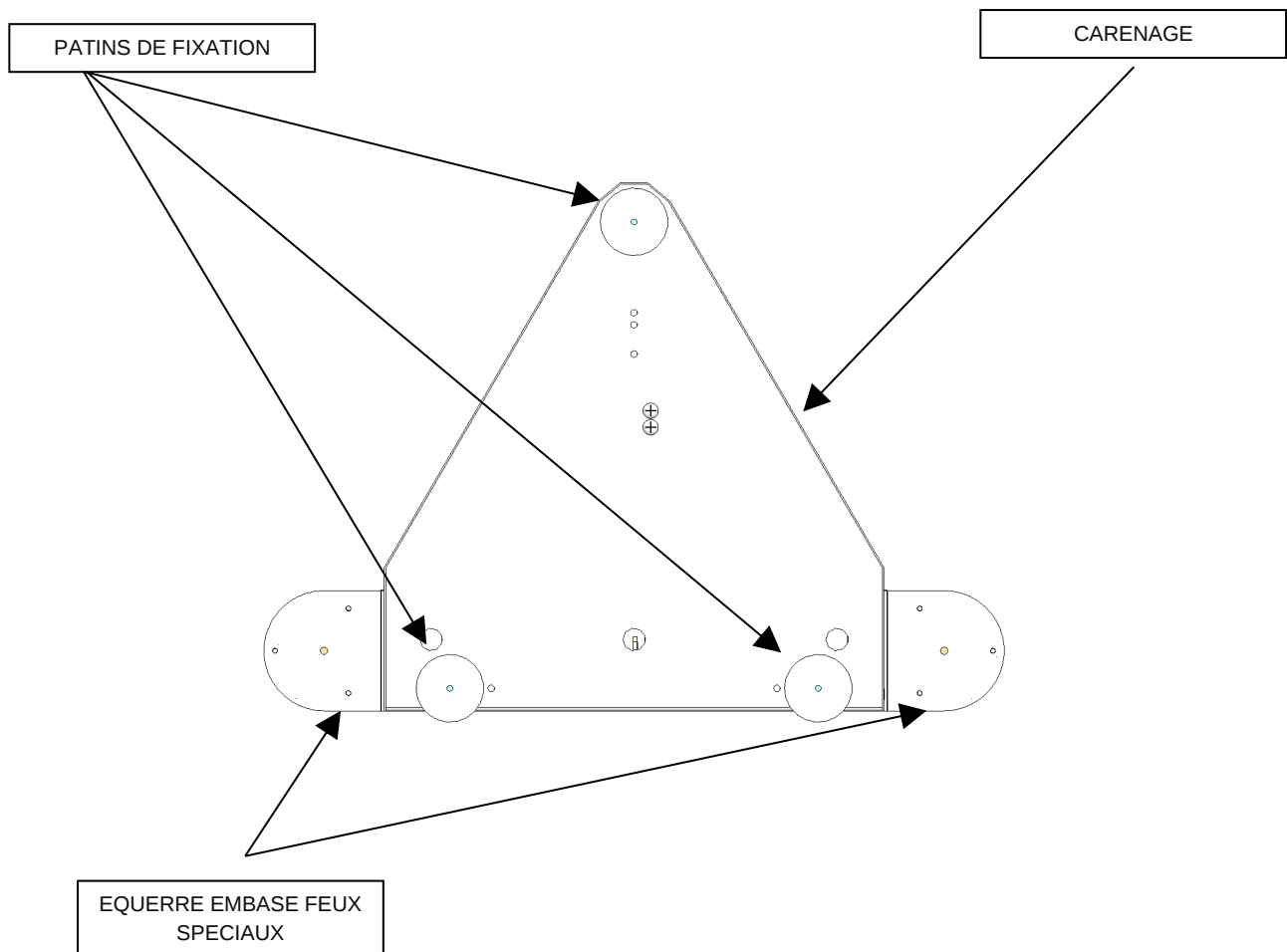
Ces feux peuvent être des gyrophares halogènes, des GYROLED® M80 rotatifs ou à éclats.



Tension d'alimentation : 10 – 30 Volts	Puissance : 11W maximum
- Consommation moyenne 900mA selon le mode de fonctionnement / 850mA en mode rotatif sous 13,5V - Consommation maximum : 5A en pic	Température de fonctionnement : -40°C à +85°C
L'homologation R65 : - Orange Flash : TA1 E2 0016312 - Orange Rotatif : TA1 E2 0016310	Homologation CEM : Marquage "E" Règlement R10 n° « E2 10R05 16242 » CISPR25 (2008) : classe 4 ou 5 en rayonné

3.5. CHASSIS DE FIXATION

Le châssis consiste en un carénage aluminium sur lequel viennent se fixer les patins.



Vue de dessous : Triangle 700 à relevage électrique avec 2 feux spéciaux

3.6. FAISCEAU D'ALIMENTATION ET DE COMMANDE

Chaque BARRE ECLAIR S est livrée avec son faisceau d'alimentation et de commandes complété par un kit fusible et un contacteur de commande. Le lot diffère selon la nature du relevage du triangle.

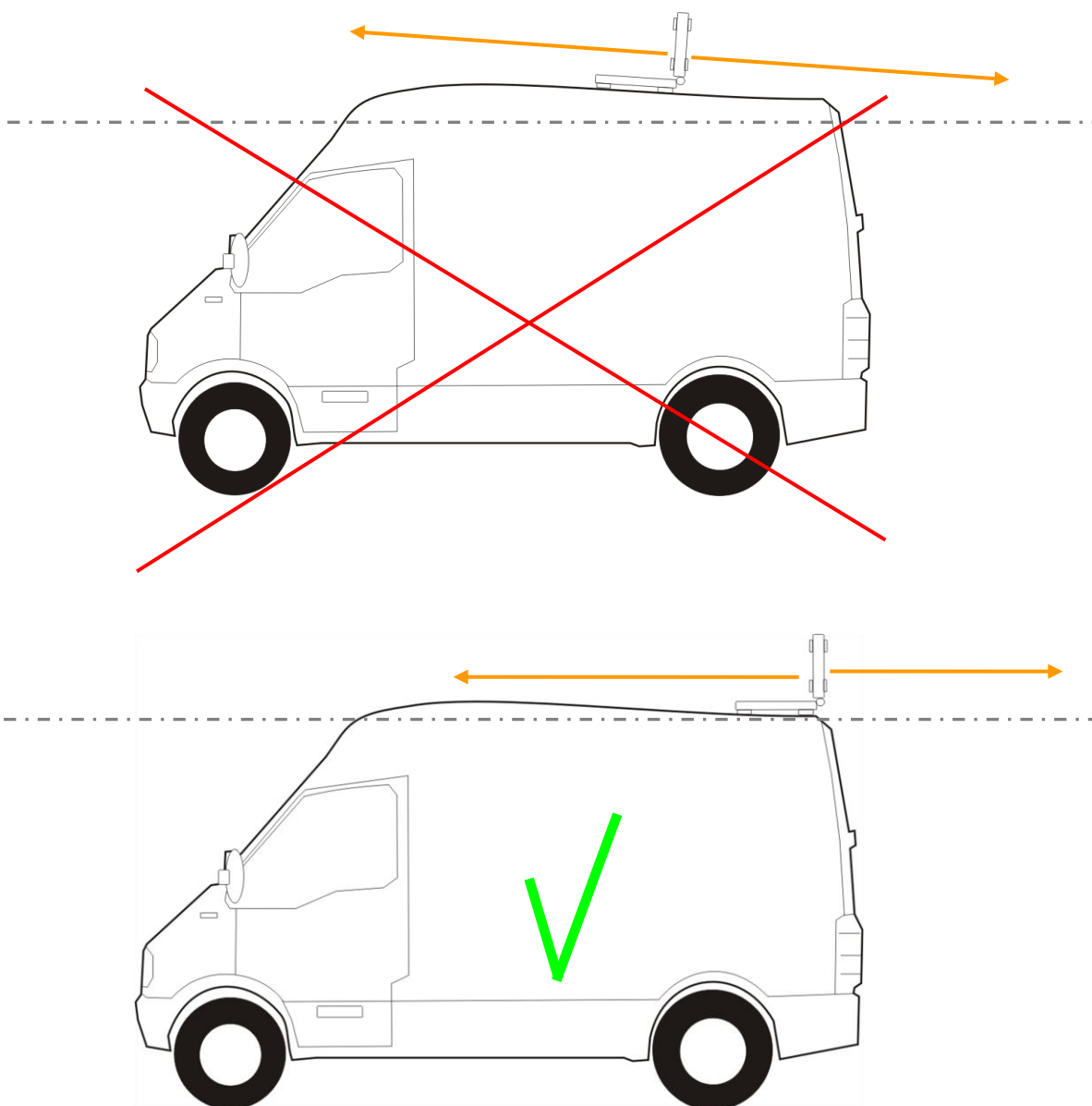
4. INSTALLATION

4.1. PREALABLES

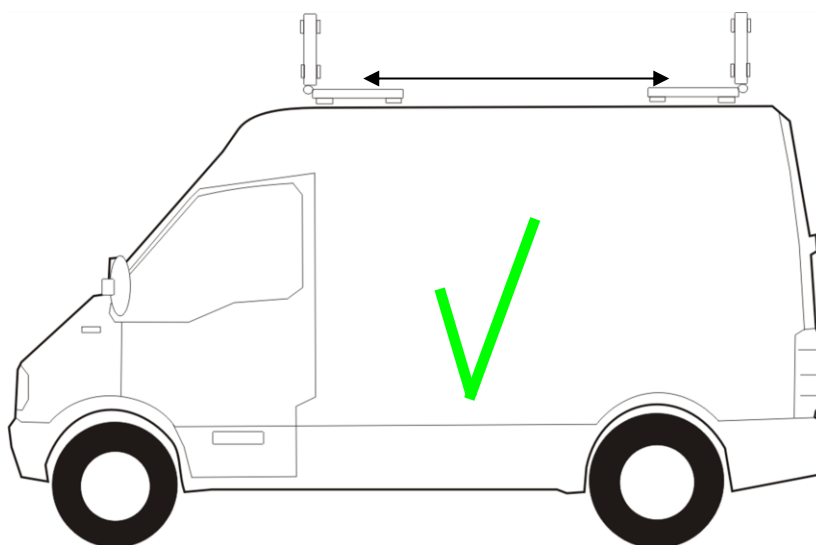
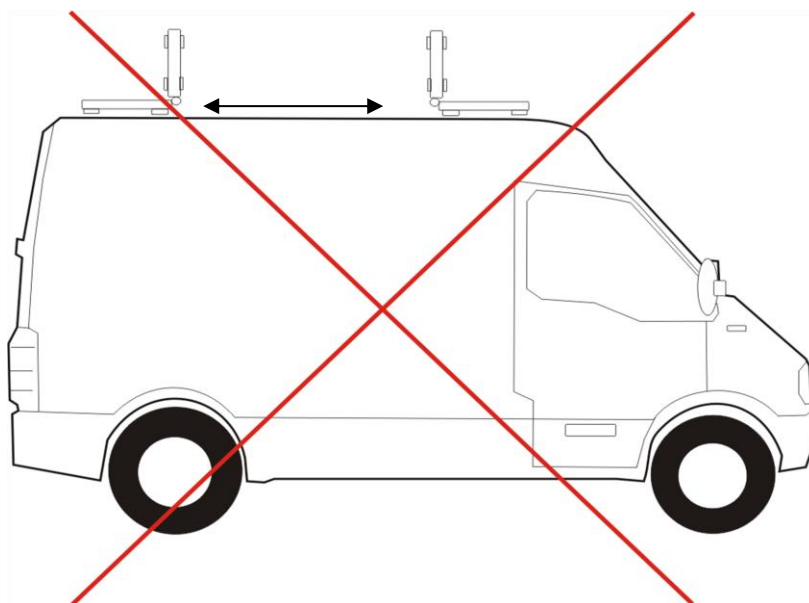
Choix de l'emplacement

Sélectionner l'emplacement adéquat sur le pavillon du véhicule selon les critères suivants :

- Le plan doit être le plus horizontal possible de manière à ce qu'une fois posé, le balisage soit le plus efficace possible dans l'axe de la circulation.



- Triangle face au sens de trafic concerné.



4.2. OPERATION PROPREMENT DITE

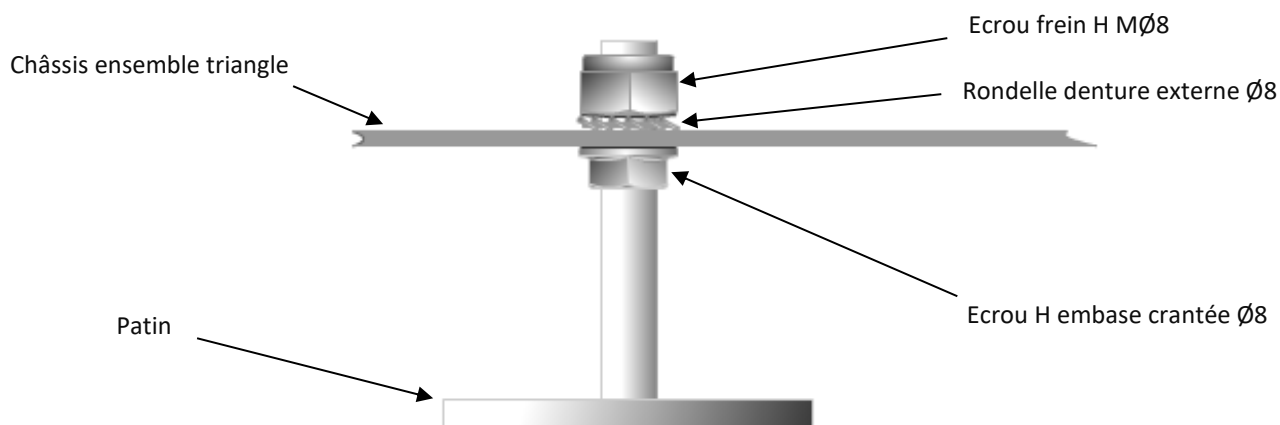
4.2.1. A. Préparation de l'emplacement

IMPORTANT !

Nettoyer parfaitement les surfaces d'assemblage à l'aide d'un dégraissant approprié et d'un chiffon sec et non pelucheux. Laisser impérativement sécher et dépoussiérer avant de continuer.

Cette opération a pour but d'éliminer tous les résidus présents sur les surfaces à assembler de manière à ne pas altérer les propriétés de l'assemblage final.

Fixer les patins temporairement sur le châssis de l'ensemble triangle.



Poser l'ensemble triangle sur l'emplacement souhaité du pavillon. A l'aide d'un marqueur spécifique, repérer en les entourant, les emplacements des patins ainsi que celui du passage du câblage.

Retirer l'ensemble triangle de l'emplacement.

4.2.2. Application de la colle

La température ambiante d'application doit être comprise entre +5°C et +35°C afin de faciliter l'extrusion de la colle.

Le temps entre l'application de la colle et la pose ne doit pas excéder 10 minutes (temps de formation de la peau).

Appliquer le produit de collage sur les repères de patins selon le principe du serpentin. Le filet doit avoir une épaisseur de 3 millimètres environ.

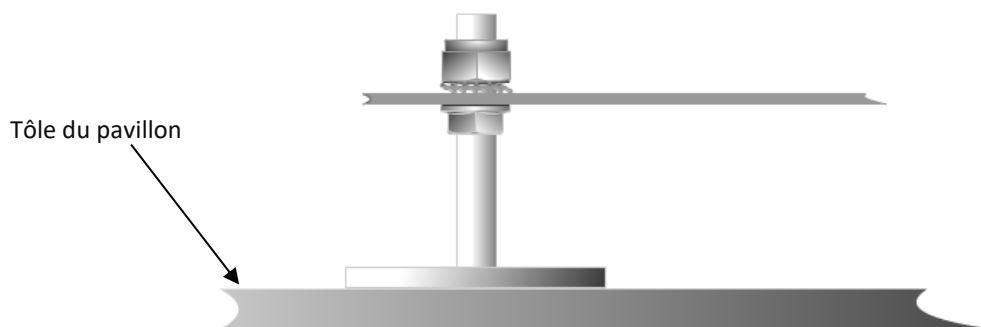


Serpentin de colle

Le principe du serpentin est nécessaire afin d'optimiser la polymérisation du produit en laissant circuler l'air et en ne l'emprisonnant pas.

4.2.3. Pose de l'ensemble

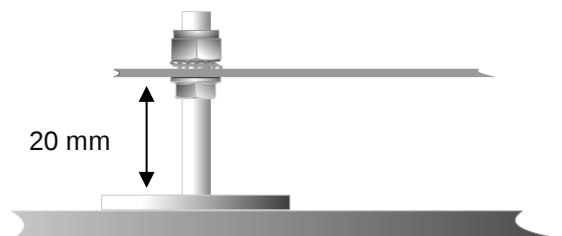
Poser l'ensemble triangle Poser les patins sur les repères enduits de colle. Appuyer fermement pour écraser la colle sous les patins.



Laisser sécher 24 heures.

4.2.4. Ajustement

A l'issue du séchage, ajuster éventuellement le plan d'alignement horizontal de l'ensemble triangle au moyen des écrous et contre-écrous des patins. La hauteur de réglage est de 20 mm environ, sur chaque patin.



Serrer fermement les écrous et contre-écrous des patins.

4.2.5. Installation du faisceau électrique

ATTENTION !

LES COMMANDES SONT EFFECTUEES PAR DES MASSES.

Percer le pavillon au diamètre adéquat à l'endroit préalablement repéré pour le passage du faisceau.

Positionner le passe-cloison puis faire passer le faisceau à travers le pavillon.

Evaluer la position souhaitée du contacteur de commandes. Repérer le cheminement du faisceau jusqu'à celui-ci afin d'évaluer la longueur des fils.

Positionner le contacteur à l'emplacement souhaité. S'assurer que celui-ci soit positionné sur la position d'arrêt.

Faire cheminer le faisceau électrique en le protégeant (gaine...), jusqu'au contacteur.

Fixer le faisceau sur la carrosserie à distances régulières grâce à des serre-fils adhésifs.

Connecter les fils du faisceau sur le contacteur en suivant les indications du schéma électrique fourni avec le produit.

Relier la borne « +B » du contacteur à la masse de la batterie.

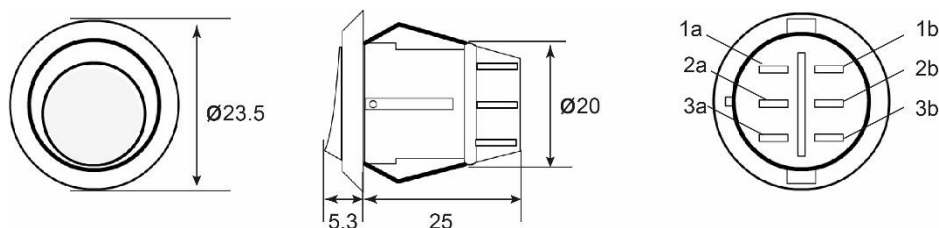
Positionner et fixer le kit fusible sans le fusible.

Relier le fil marron sur la borne de sortie du porte-fusible.

Relier le « + » batterie sur la borne d'entrée du porte-fusible.

5. SCHEMAS ELECTRIQUES

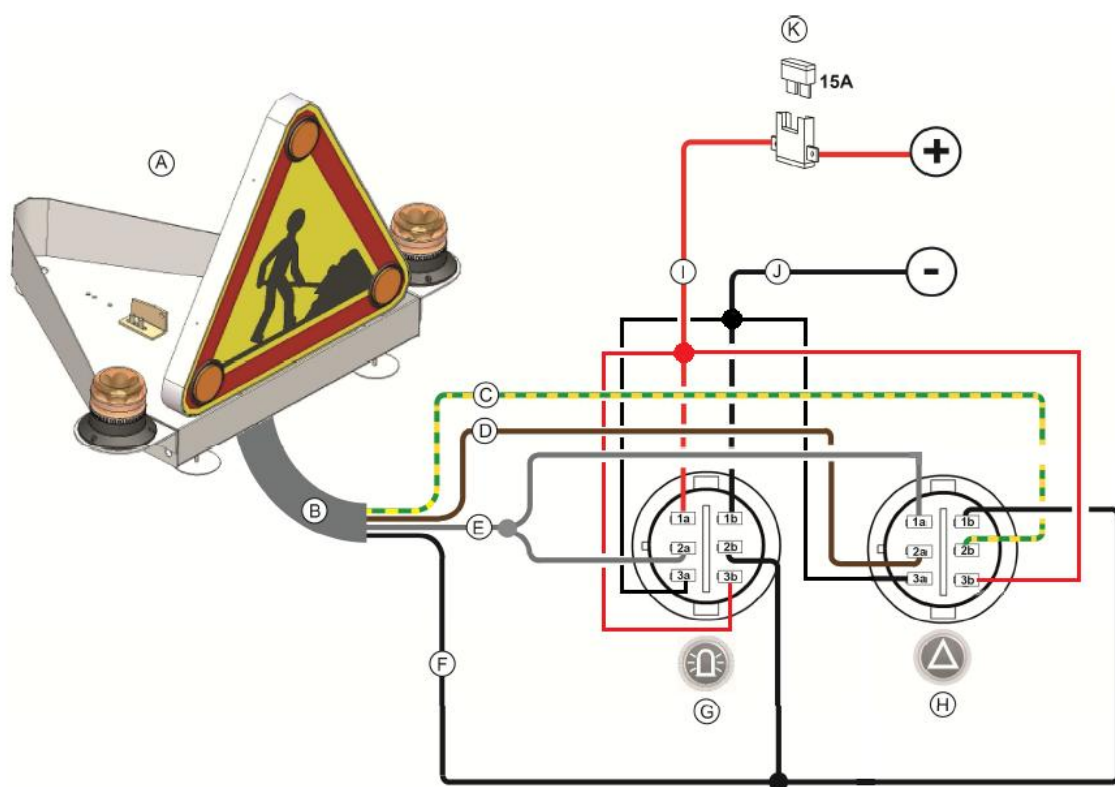
Dimensions Interrupteur Type



5.1.1. Câblage type n°1 :

Relevage Triangle conditionné au fonctionnement Gyroled®

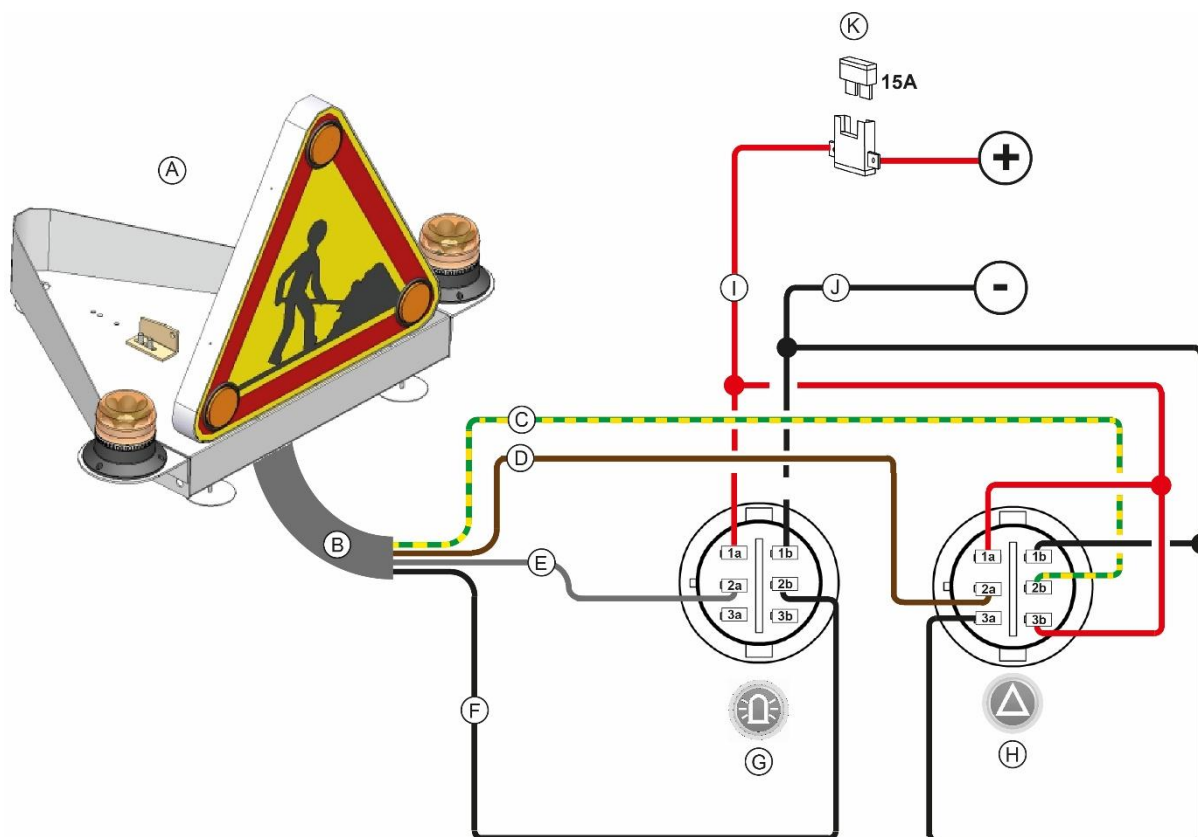
Relevage Triangle conditionné au fonctionnement Gyroled®



A	Triangle à relevage électrique	H	Bouton Triangle
B	Faisceau 5 fils du Triangle	I	Fil d'alimentation générale « + » Batterie
C	Fil Vert & Jaune : Masse Triangle	J	Fil de Masse batterie
D	Fil marron : « + » Triangle	K	Fusible et porte-fusible
E	Fil gris : « + » Gyroled®		
F	Fil noir : Masse Gyroled®		
G	Bouton Gyroled®		

5.1.2. Câblage type n°2 :

Relevage Triangle indépendant du fonctionnement Gyroled®



A	Triangle à relevage électrique	H	Bouton Triangle
B	Faisceau 5 fils du Triangle	I	Fil d'alimentation générale « + » Batterie
C	Fil Vert & Jaune : Masse Triangle	J	Fil de Masse batterie
D	Fil marron : « + » Triangle	K	Fusible et porte-fusible
E	Fil gris : « + » Gyroled®		
F	Fil noir : Masse Gyroled®		
G	Bouton Gyroled®		

Fil bleu : non connecté

SERVICE CLIENTS

Pour toute information technique, le SERVICE CLIENTS STANDBY-FRANCE est à votre disposition :

- Site Internet : <https://standbygroup.com/fr> rubrique Support
- Email : support-fr@standbygroup.com
- Numéro de téléphone : +33 (0)2.54.702.702

Notre service est disponible du lundi au vendredi
de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h (vendredi jusqu'à 16h)

Dans une stratégie d'amélioration permanente, nos collaborateurs sont à votre écoute
quant à vos remarques concernant l'installation et de nos matériels.